



Environment
Canada

Environnement
Canada

Direction des biens, des approvisionnements et de la gestion environnementale
Direction générale des services ministériels
1040, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) J8Z 1T3

Le 3 septembre 2013

Numéro de l'appel d'offres : K2A51-12-0118

TITRE DU PROJET : MISE À JOUR D'UN PLAN INTÉGRÉ D'INVESTISSEMENT DE SITE

Monsieur/Madame,

Environnement Canada requiert les services décrits dans le mandat ci-joint. Nous sollicitons donc des propositions aux fins d'exécution des travaux en question.

Si vous souhaitez fournir les services requis, vous devez présenter **trois (3) copies de votre proposition technique et deux (2) copies de votre offre de services dûment remplie et signée** au plus tard à **15 h (heure locale) le 18 octobre 2013** à l'adresse suivante :

**Environnement Canada (soumissions)
Salle du courrier
171, rue Jean-Proulx
Gatineau (Québec) J8Z 1W5**

conformément à la procédure suivante :

1. indiquer le numéro d'appel d'offres K2A51-13-0017 sur toutes les enveloppes de propositions/messagerie;
2. fournir, de façon suffisamment détaillée aux fins d'évaluation, les éléments ci-dessous dans votre proposition :
 - a) un bref énoncé indiquant que vous comprenez les travaux à exécuter;
 - b) un résumé de votre expérience connexe;
 - c) une liste d'employés (professionnels/techniques/administratifs/sous-traitants) qui seront affectés aux travaux prévus et leurs CV respectifs;

(LES ANCIENS FONCTIONNAIRES TOUCHANT UNE PENSION DOIVENT ÊTRE BIEN IDENTIFIÉS)

- d) une explication de l'approche et/ou de la méthodologie envisagées;
 - e) des plans d'urgence à mettre en œuvre dans le cas où les employés affectés aux travaux ne seraient pas disponibles lors de la période du contrat.
3. Environnement Canada demande aux soumissionnaires de présenter leur soumission en sections distinctes, comme suit :

SECTION I : PRÉSENTER TROIS (3) COPIES PAPIER DE LA PROPOSITION TECHNIQUE;

SECTION II : PRÉSENTER DEUX (2) COPIES PAPIER SIGNÉES DE L'OFFRE DE SERVICES (QUI REPRÉSENTE LA SOUMISSION FINANCIÈRE).

Les prix ne doivent figurer que dans l'offre de service (soumission financière). Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission. L'offre de services doit être signée.

Les soumissions doivent être présentées à la salle du courrier d'Environnement Canada au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises à Environnement Canada par télécopieur ou par courrier électronique ne seront pas acceptées.

Toute question concernant ce projet doit être envoyée par écrit à l'adresse électronique suivante : Martha.Coady@ec.gc.ca.

Je vous prie d'accepter, Monsieur/Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Martha Coady
Agente d'approvisionnement et de négociation des contrats
Direction de la gestion du matériel et des contrats

Pièces jointes :

Offre de services (à remplir, à signer et à présenter en **deux (2) copies**)
Instructions obligatoires relatives aux propositions
Mandat
Grille d'évaluation

INSTRUCTIONS OBLIGATOIRES RELATIVES AUX PROPOSITIONS

- 1. Réception** Le bureau indiqué recevra les propositions (y compris l'offre de services) ou les modifications scellées jusqu'à l'heure et la date indiquées dans la lettre d'invitation.

Environnement Canada n'acceptera plus l'offre de services/la partie technique des propositions des soumissionnaires par télécopieur ni par courrier électronique.
- 2. Propositions inacceptables** Les propositions reçues après la date et l'heure de clôture ne seront pas prises en considération **et seront retournées sans avoir été décachetées.**

Les propositions **QUI N'AURONT PAS** été présentées avec une offre de services dûment remplie dans le format précisé par le Ministère ne seront pas acceptées.

Les propositions incomplètes seront jugées irrecevables et seront rejetées.

Toute offre de services supérieure au plafond ou au prix maximal fixé, le cas échéant, sera jugée irrecevable et sera rejetée.

Toute offre de services non signée conformément à la lettre d'invitation sera jugée irrecevable et sera rejetée.
- 3. Acceptation** Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, y compris la plus basse.
- 4. Manière de remplir** L'offre de services doit être remplie et présentée dans le format précisé par le Ministère.

Les propositions doivent être présentées conformément aux présentes instructions ainsi qu'à celles figurant dans la lettre d'invitation.

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer qu'il comprend bien les exigences et les instructions énoncées par le Ministère. Les demandes de renseignements relatives à la présente demande de propositions doivent être adressées par écrit à l'autorité contractante (Martha Coady) au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture des propositions indiquées dans la présente afin d'accorder suffisamment de temps pour y répondre.
- 5. Références** Le ministère de l'Environnement se réserve le droit, avant d'attribuer le contrat, d'exiger que l'entrepreneur soumette des preuves de ses compétences s'il le juge nécessaire, et il examinera les preuves des compétences et aptitudes financières, techniques ou autres de l'entrepreneur.



OFFRE DE SERVICES

1. **Offre présentée par** : (Inscrire en caractères d'imprimerie le nom complet, l'adresse, le numéro de téléphone et le numéro de télécopieur de l'entreprise)

N° de tél. : _____ N° de téléc. : _____

Adresse électronique : _____

2. Par la présente, je(nous), soussigné(s), propose(proposons) à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, de fournir toute l'expertise nécessaire, la supervision, les matériaux, l'équipement et autres éléments nécessaires à l'exécution, à l'entière satisfaction du ministre ou de son représentant autorisé, des travaux décrits dans le dossier d'appel d'offres conformément aux modalités du marché de services du Ministère, pour le montant suivant :



2.1 Services professionnels

Vous trouverez ci-après la répartition des services professionnels (tarification comprenant les bénéfices et les coûts indirects).

<u>Catégorie de personnel</u>	<u>Tarifs quotidiens</u>	<u>Nombre de jours prévus</u>	<u>Total</u>
-------------------------------	--------------------------	-------------------------------	--------------



2.2 Frais administratifs

(Services de messagerie, appels interurbains, reprographie, etc.).

_____ \$

2.3 Frais de déplacement

Remboursables au prix coûtant conformément à la Directive sur les voyages ci-jointe, jusqu'à concurrence de :

_____ \$

Mon/notre estimation des frais de déplacement est fondée sur les besoins prévus suivants en matière de déplacement :

2.4 PRIX TOTAL DE LA PROPOSITION
(en dollars canadiens)

_____ \$
(total de 2.1 + 2.2 + 2.3 ci-dessus)

+ TPS : _____ \$

TOTAL : _____ \$



3. Je(Nous) conviens(convenons) que l'offre de services sera ferme pendant une période de cent vingt (120) jours civils suivant la date de clôture des propositions.

4. Le paiement des services professionnels et des frais connexes sera effectué à l'achèvement de chacune des étapes des travaux, à la réception de factures expliquant en détail les travaux exécutés à ce jour et à la confirmation des services rendus ou des réalisations attendues par le représentant ministériel.

Les frais de déplacement et d'hébergement seront remboursés au prix coûtant conformément à la Directive sur les voyages après qu'une demande de remboursement accompagnée des factures susmentionnées ainsi que des reçus, des pièces justificatives ou d'autres documents appropriés aura été présentée.

5. Je(Nous) consens(consentons) à présenter, ci-joint, ce qui suit :
 - a) une PROPOSITION d'exécuter les travaux requis dans laquelle il est indiqué que les responsabilités et les objectifs sont compris et comprenant une méthodologie et un calendrier relatifs aux exigences;
 - b) un PROFIL DE L'ENTREPRISE décrivant l'expérience pertinente de celle-ci, le nom des employés proposés pour composer l'équipe de travail ainsi que leur curriculum vitae;
 - c) une liste, le cas échéant, du(des) SOUS-TRAITANT(S), y compris les noms et adresses complets, la(les) parties des travaux qui seront confiés en sous-traitance et l'expérience pertinente de l'entreprise;
 - d) **deux (2) copies** de notre OFFRE DE SERVICES dûment remplie.

6. Pendant la durée du contrat, toute personne participant à la réalisation dudit contrat devra obligatoirement adopter une conduite respectant les principes du Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat. Si un intérêt est acquis ou est susceptible d'aller à l'encontre des principes du Code, l'entrepreneur devra le déclarer immédiatement au représentant ministériel.

LES OFFRES NE CONTENANT PAS LES DOCUMENTS SUSMENTIONNÉS OU QUI S'ÉCARTENT DU MODÈLE PRESCRIT POUR LE CALCUL DES COÛTS SERONT CONSIDÉRÉES COMME INCOMPLÈTES ET IRRECEVABLES ET SERONT REJETÉES.

Daté ce jour du mois de , 2013, à

dans la province de

Par : (signataire autorisé) caractères d'imprimerie et signature

Titre

Cadre de référence – K2A51-13-0017

La portée du travail est décrite plus amplement l'Énoncé de travail, ci-joint comme Annexe A à ce Cadre de référence.

Une description détaillée de toute autre condition applicable à ce contrat se trouve ci-joint comme Annexe B à ce Cadre de référence.

ANNEXE A – K2A51-13-0017

L'achèvement de trois plans d'investissements intégrés propres au site

ENONCE DE TRAVAIL

Objectif

Environnement Canada nécessite des services professionnels. L'entrepreneur est tenu de se rendre dans trois réserves nationales de faune afin d'y mettre à jour ou d'achever les plans d'investissements intégrés propres au site (PII de site).

Contexte

Le PII de site est une cueillette de renseignements qui donne des précisions au sujet des projets de gestion du cycle de vie de divers systèmes de bâtiments et de leurs composantes afin de mettre à jour l'état existant des actifs en terme de biens matériels liés à une propriété. Ces renseignements servent au calcul de l'indice de l'état des installations (IEI) utilisé pour orienter l'investissement stratégique à court, moyen et long terme en matière de fonds pour dépenses en capital liées aux biens d'une propriété. Une fois ceci accompli, Environnement Canada a adopté comme pratique exemplaire de s'assurer que les PII de site sont mis à jour annuellement.

Portée

Valider et enregistrer les renseignements des biens physiques afin d'appuyer l'investissement stratégique et la gestion efficace des biens réels appartenant à Environnement Canada.

Objectifs

Recueillir des renseignements qui donnent des précisions au sujet du projet de gestion du cycle de vie d'un système de bâtiments et de ses composantes afin de caractériser l'état du système et composante à une réserve nationale de faune. Les renseignements tels que l'âge, la durée de vie, le coût de remplacement et les exigences en matière d'investissement devront être enregistrés en fonction des connaissances, de l'expérience et des pratiques standards de l'industrie (p. ex. afin d'établir les coûts de remplacement).

Énoncé des travaux

L'expert-conseil se rendra sur le site et recueillera des renseignements précis visant à mettre à jour ou à achever le PII de site, comprenant un tableau d'utilisation de l'espace, plusieurs tableaux de l'inventaire (systèmes de bâtiments, matériel relatif à l'infrastructure du site et au soutien) et exigences concernant les renseignements en matière d'établissement de coûts. Le site est la réserve nationale de faune située à Last Mountain Lake (Saskatchewan).

Description du projet et résultats attendus

L'expert-conseil satisfera aux exigences liées au contrat en suivant les étapes suivantes :

- 1- Préparer un inventaire du système de bâtiments et de ses composantes.
- 2- Examiner les ressources fournies lesquelles peuvent comprendre : des rapports récents sur l'état des immeubles, des dessins conformes à l'exécution et d'autres documents relatifs à l'installation.
- 3- Effectuer de la recherche sur place afin d'établir l'état actuel des composantes et de consigner des renseignements pertinents afin de remplir le modèle Excel (tels que l'âge, la durée de vie, le coût de remplacement).
- 4- Déterminer les coûts de remplacement en fonction des pratiques standards de l'industrie (comme le RS Means).
- 5- Entrer toutes les données et valider les formules dans le modèle Excel fourni par l'autorité contractante.

Le PII de site devra être mis à jour ou achevé en utilisant un modèle (format Microsoft Excel) fourni par Environnement Canada. Un exemple de modèle est joint au présent mandat.

Un PII de site doit être réalisé à la réserve nationale de faune de Last Mountain Lake (Saskatchewan)

Aucune présentation des résultats n'est requise. La version définitive sera fournie par courriel à Environnement Canada par l'expert-conseil.

La version définitive du PII de site sera présentée au responsable du projet au plus tard le 30 janvier 2014.

Propriété intellectuelle

La Couronne a déterminé que tout droit de propriété intellectuelle découlant de l'exécution des travaux prévus par le contrat sera dévolu au Canada lorsque les livrables pour lesquels un contrat a été octroyé ont pour principal but d'accroître les connaissances et de recueillir des renseignements en vue de leur diffusion au public.

ANNEXE B – K1A51-13-0017
CONDITIONS AYANT APPLICATION AU CONTRAT

1. COUT DU CONTRAT

Paiement d'étape

Les honoraires seront versés à raison de 100 % du total à l'acceptation du PII de site final.

Coût du projet

- Environnement Canada a établi que le financement du projet s'élèvera à un montant maximal de 35 000 \$, taxe sur les produits et services (TPS) non comprise.

Ce financement s'applique à la période débutant à la date d'attribution et se terminant le 31 mai 2013.

2. CONTENU DE PROPOSITIONS

Présentation de propositions

Dans sa proposition, le soumissionnaire doit décrire de manière suffisamment détaillée les qualifications techniques et l'expérience pertinente de l'entrepreneur et du personnel professionnel principal, ainsi que les sources des données et renseignements de référence.

La proposition doit comprendre des éléments précisant les éléments techniques, les coûts et l'expertise de la société, et répondant aux exigences suivantes :

1. Élément technique et expertise

La proposition doit comprendre un protocole d'entente (PE), ne dépassant pas trois pages, concernant les travaux à exécuter et la raison pour laquelle ils ont été demandés. Elle doit contenir un plan de travail et une description de la méthode utilisée par l'entrepreneur pour exécuter les tâches visant à atteindre les objectifs du projet.

L'entrepreneur doit joindre à sa proposition un exposé de la méthode qu'il utilisera afin de vérifier et de remplir les modèles de Plan intégré des investissements pour un site spécifique (PII du site).

La proposition doit faire état des éléments qui suivent :

- Le personnel professionnel qui sera affecté au projet et sa collaboration escomptée au projet;
- L'expérience du personnel directement pertinente aux travaux;
- L'expérience pertinente de la société qui est directement liée aux travaux (concernant l'entrepreneur principal et les sous traitants).

2. Élément de coût

L'offre doit préciser le niveau d'effort et le coût estimatif pour chacune des tâches mentionnées dans le plan de travail, et le coût estimatif du personnel professionnel ou de soutien, du matériel, de l'équipement, des communications et des fournitures.

Le coût global de ce projet ne doit pas dépasser 35 000 \$ (TPS non comprise).

3. EVALUATION DES PROPOSITIONS

Critères d'évaluation des propositions

Le soumissionnaire ayant la cote combinée la plus élevée pour l'élément expertise d'entreprise/technique (65 %) et l'élément de coût (35 %) sera recommandé pour l'octroi du contrat. La cote combinée (c.-à-d., le total des points) sera déterminée au moyen de l'équation 1 définie dans l'annexe B. Si aucune des soumissions présentées n'est acceptable, Environnement Canada se réserve le droit de ne pas attribuer le marché.

La proposition doit comprendre une description détaillée de la méthodologie et du plan de travail exposant la façon dont l'entrepreneur mènera l'étude en vue d'atteindre les objectifs susmentionnés. Le soumissionnaire doit fournir tout renseignement pertinent pouvant aider Environnement Canada à coter adéquatement la proposition en fonction des critères précisés ci-dessous.

Critères obligatoires		Satisfait / Non satisfait
O1	Le soumissionnaire doit fournir une liste de toutes les ressources individuelles qualifiées qui participeront au projet et le rôle et la responsabilité de chaque membre de l'équipe (inclure une description d'une stratégie de repli au cas où les ressources identifiées ne sont pas disponibles).	
O2	Le soumissionnaire doit attribuer au projet au moins une ressource qui est un ingénieur professionnel agréé (ing.) ou a l'équivalent en expérience ou en formation dans les provinces ou les territoires canadiens pertinents.	
O3	Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a préparé avec succès au moins un (1) plan de gestion des immeubles, ou de gestion du cycle de vie d'installations ou d'investissements intégrés propre au site pertinent dans un complexe d'immeuble de bureaux ou de laboratoires qui : a) incluait le remplissage de la liste des systèmes et des composantes d'immeubles, y compris les critères d'espérance de vie clés, notamment : date de mise en service, espérance de vie, coût de remplacement, entre autres. b) a eu comme conséquence la capacité de calculer l'indice de l'état des installations (IEI) en fonction des standards de l'industrie.	
O4	Le soumissionnaire doit fournir un plan des travaux qui démontre comment il fournira les services décrits dans la Description du projet et résultats attendus du Mandat.	

05	Le soumissionnaire est obligé de fournir des preuves documentaires pour établir qu'il est en conformité avec <i>Le code de conduite pour l'approvisionnement de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada</i> ; en outre il sera obligé de signaler son consentement que les prévisions de ce code soit incluses dans le contrat octroyé pour le travail visé dans ce projet.	

	Critères cotés par points
<p><u>1. Expérience de la facilitation de marchés de services écoénergétiques dans un complexe d'immeuble de bureaux</u></p> <p>Le soumissionnaire doit décrire une expérience d'au moins un (1) plan de gestion des immeubles, ou de gestion du cycle de vie d'installations ou d'investissements intégrés propre au site dans un complexe d'immeuble de bureaux qui comprenait le remplissage de la liste des systèmes et des composantes d'immeubles, y compris les critères clés d'espérance de vie, notamment : la date de mise en service, l'espérance de vie et le coût de remplacement, entre autres.</p> <p>La description doit comprendre les détails offrant un aperçu du projet, une description des mesures qui ont été mises en œuvre, ainsi que d'autres détails (p.ex. conseils et options offertes au client) qui servent à démontrer la capacité du soumissionnaire à fournir des services professionnels à des clients dans le domaine de plan de gestion des immeubles, ou de gestion du cycle de vie d'installations ou d'investissements intégrés propre au site pertinent dans un complexe d'immeuble de bureaux. Indication du niveau d'effort de chaque étape des services offerts.</p>	<p>40-50 points :</p> <p>Le soumissionnaire a fourni une description exhaustive et détaillée d'une expérience d'au moins un (1) plan de projet de gestion des immeubles, ou de gestion du cycle de vie d'installations ou d'investissements intégrés propre au site dans un complexe d'immeuble de bureaux qui comprenait le remplissage de la liste des systèmes et des composantes d'immeubles, y compris les critères d'espérance de vie clés, notamment : date de mise en service, espérance de vie, coût de remplacement, entre autres.</p> <p>L'exemple de projet fourni dans la proposition démontre clairement que le soumissionnaire a l'expérience pertinente liée aux exigences du projet et sa portée des travaux.</p> <p>La description fournit suffisamment de détails afin d'avoir une compréhension et un aperçu clair de l'exemple de projet. La description décrit clairement et de façon exhaustive la portée des services offerts par le soumissionnaire.</p> <p>La portée des services offerts par le soumissionnaire aux fins de l'exemple de projet est exhaustive et comprends des services professionnels de la majorité ou de tous les aspects de la Description du projet et résultats attendus du Mandat.</p> <p>20-39 points :</p> <p>Le soumissionnaire a fourni une description bonne et majoritairement exhaustive d'une expérience d'au moins un (1) plan de projet de gestion des immeubles, ou de gestion du cycle de vie d'installations ou d'investissements intégrés propre au site dans un complexe d'immeuble de bureaux qui comprenait le remplissage de la liste des systèmes et des composantes d'immeubles, y compris les critères clés d'espérance de vie, notamment : la date de mise en service, l'espérance de vie et le coût de remplacement, entre autres.</p> <p>L'exemple de projet fourni dans la proposition démontre clairement que le soumissionnaire a de l'expérience</p>

<p>La description de l'expérience ne doit pas dépasser trois (3) pages. Environnement Canada se réserve le droit d'ignorer toute portion dépassant la troisième page.</p>	<p>pertinente liée aux exigences du projet et sa portée des travaux.</p> <p>La description fournit suffisamment de détails afin d'avoir une bonne compréhension et un bon aperçu de l'exemple de projet. Toutefois, certains renseignements sont incomplets ou manquent de clarté. La description ne décrit pas entièrement la portée des services offerts par le soumissionnaire.</p> <p>La portée des services offerts par le soumissionnaire aux fins de l'exemple de projet est suffisante, mais ne comprend que des services professionnels d'un nombre limité d'aspects de la Description du projet et résultats attendus du Mandat.</p> <p>0-19 points :</p> <p>Le soumissionnaire fourni ou non une brève description d'une expérience d'au moins un (1) plan de projet de gestion des immeubles, ou de gestion du cycle de vie d'installations ou d'investissements intégrés propre au site dans un complexe d'immeuble de bureaux qui comprenait le remplissage de la liste des systèmes et des composantes d'immeubles, y compris les critères d'espérance de vie clés, notamment : date de mise en service, espérance de vie, coût de remplacement, entre autres.</p> <p>L'exemple de projet fourni dans la proposition démontre que le soumissionnaire a peu ou aucune expérience pertinente liée aux exigences du projet et sa portée des travaux.</p> <p>La description ne fournit pas suffisamment de détails afin d'avoir une bonne compréhension et une bonne aperçue de l'exemple de projet. La description décrite peu ou aucunement la portée des services offerts par le soumissionnaire.</p> <p>La portée des services fournis par le soumissionnaire aux fins de l'exemple de projet est insuffisante. La facilitation des services est limitée à certains aspects de la Description du projet et résultats attendus du Mandat.</p>
<p>2. Le soumissionnaire doit fournir un plan des travaux qui démontre comment il fournira les services décrits dans la Portée des travaux du Mandat. Les étapes suivantes doivent être comprises dans le plan de travail :</p> <p>1– Préparer un inventaire des systèmes de bâtiments et de leurs composantes. 2– Examiner les ressources fournies lesquelles peuvent comprendre : des rapports récents sur l'état des immeubles, des</p>	<p>40-50 points :</p> <p>Le soumissionnaire fournit un plan des travaux exhaustif et détaillé qui démontre comment il fournira les services décrits dans la Portée des travaux du Mandat.</p> <p>Le plan de travail fourni dans la proposition aborde clairement l'atteinte de chacune des étapes suivantes :</p> <p>1– Préparer un inventaire des systèmes de bâtiments et de leurs composantes. 2– Examiner les ressources fournies lesquelles peuvent comprendre : des rapports récents sur l'état des immeubles, des dessins conformes à l'exécution et d'autres documents relatifs à l'installation. 3– Effectuer de la recherche sur place afin d'établir l'état</p>

<p>dessins conformes à l'exécution et d'autres documents relatifs à l'installation.</p> <p>3- Effectuer de la recherche sur place afin d'établir l'état actuel des composantes et de consigner des renseignements pertinents afin de remplir le modèle Excel (tels que l'âge, la durée de vie, le coût de remplacement).</p> <p>4- Déterminer les coûts de remplacement en fonction des pratiques standards de l'industrie (comme le RS Means).</p> <p>5- Entrer toutes les données et valider les formules dans le modèle Excel fourni par l'autorité contractante.</p> <p>Le plan de travail doit souligner les tâches particulières à être effectuées afin d'atteindre chaque étape, y compris la détermination des produits livrables avec les dates d'achèvement prévues. Les détails suivants doivent comprendre : le calendrier du projet proposé, les rôles et responsabilités de chaque ressource individuelle qui fera partie du projet et les objectifs et les résultats de l'entrepreneur et du responsable du projet. L'indication du niveau d'effort de chaque étape du plan de travail est également exigée.</p> <p>Le plan de travail ne doit pas dépasser trois (3) pages. Environnement Canada se réserve le droit d'ignorer toute portion dépassant la troisième page.</p>	<p>actuel des composantes et de consigner des renseignements pertinents afin de remplir le modèle Excel (tels que l'âge, la durée de vie, le coût de remplacement).</p> <p>4- Déterminer les coûts de remplacement en fonction des pratiques standards de l'industrie (comme le RS Means).</p> <p>5- Entrer toutes les données et valider les formules dans le modèle Excel fourni par l'autorité contractante.</p> <p>Les renseignements fournis suffisamment de détails afin d'avoir une compréhension claire du plan de travail proposé. C'est clair que le soumissionnaire a adapté le plan de travail particulièrement aux fins de ce projet.</p> <p>Le plan de travail est exhaustif et souligne clairement les tâches particulières à être effectuées afin d'atteindre chaque étape, y compris la détermination des produits livrables avec les dates d'achèvement prévues. Les détails suivants sont inclus : le calendrier du projet proposé, les rôles et responsabilités de chaque ressource individuelle qui fera partie du projet et les objectifs et les résultats de l'entrepreneur et du responsable du projet. Indication du niveau d'effort de chaque étape du plan de travail.</p> <p>20-39 points :</p> <p>Le soumissionnaire fournit un bon plan des travaux majoritairement complet qui démontre comment il fournira les services décrits dans la Portée des travaux du Mandat.</p> <p>Le plan de travail fourni dans la proposition aborde l'atteinte de toutes ou certaines des étapes suivantes :</p> <p>1- Préparer un inventaire des systèmes de bâtiments et de leurs composantes.</p> <p>2- Examiner les ressources fournies lesquelles peuvent comprendre : des rapports récents sur l'état des immeubles, des dessins conformes à l'exécution et d'autres documents relatifs à l'installation.</p> <p>3- Effectuer de la recherche sur place afin d'établir l'état actuel des composantes et de consigner des renseignements pertinents afin de remplir le modèle Excel (tels que l'âge, la durée de vie, le coût de remplacement).</p> <p>4- Déterminer les coûts de remplacement en fonction des pratiques standards de l'industrie (comme le RS Means).</p> <p>5- Entrer toutes les données et valider les formules dans le modèle Excel fourni par l'autorité contractante.</p> <p>Les renseignements fournis des détails afin d'avoir une bonne compréhension du plan de travail proposé. Toutefois, certains renseignements sont incomplets ou manquent de clarté. Ce n'est pas clair si le soumissionnaire a adapté le plan de travail particulièrement aux fins de ce projet ou non.</p> <p>Le plan de travail souligne les tâches à être effectuées afin d'atteindre chacune ou la majorité des étapes. La majorité des détails suivants sont inclus : déterminer les produits livrables avec les dates d'achèvement prévues, le calendrier du projet proposé, les rôles et responsabilités de</p>
---	---

	<p>chaque ressource individuelle qui fera partie du projet et les objectifs et les résultats de l'entrepreneur et du responsable du projet. Indication du niveau d'effort de la majorité des étapes du plan de travail.</p> <p>0-19 points :</p> <p>Le soumissionnaire fournit ou non un plan des travaux bref qui démontre comment il fournira les services décrits dans la Portée des travaux du Mandat. Le plan de travail fourni dans la proposition aborde brièvement ou aucunement l'atteinte des étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Préparer un inventaire des systèmes de bâtiments et de leurs composantes. 2- Examiner les ressources fournies lesquelles peuvent comprendre : des rapports récents sur l'état des immeubles, des dessins conformes à l'exécution et d'autres documents relatifs à l'installation. 3- Effectuer de la recherche sur place afin d'établir l'état actuel des composantes et de consigner des renseignements pertinents afin de remplir le modèle Excel (tels que l'âge, la durée de vie, le coût de remplacement). 4- Déterminer les coûts de remplacement en fonction des pratiques standards de l'industrie (comme le RS Means). 5- Entrer toutes les données et valider les formules dans le modèle Excel fourni par l'autorité contractante. <p>Les renseignements ne fournissent pas suffisamment de détails afin d'avoir une bonne compréhension du plan de travail proposé. Les renseignements sont majoritairement incomplets ou manquent de clarté. Ce n'est pas clair si le soumissionnaire a adapté le plan de travail particulièrement aux fins de ce projet ou non.</p> <p>Le plan des travaux ne souligne pas les tâches à être effectuées afin d'atteindre les étapes. Les détails suivants sont limités ou manquants : déterminer les produits livrables avec les dates d'achèvement prévues, le calendrier du projet proposé, les rôles et responsabilités de chaque ressource individuelle qui fera partie du projet et les objectifs et les résultats de l'entrepreneur et du responsable du projet. Indication du niveau d'effort de la majorité des étapes du plan de travail.</p>
--	---

4. METHODE DE SELECTION

Méthode de sélection

Cotation technique et expérience

La proposition qui a obtenu la cote la plus élevée pour l'évaluation technique et expérience, telle que présentée à l'annexe A, se fera assigner une pondération de 60 %. Toutes les autres propositions qui répondent aux exigences de cote minimale pour l'évaluation technique seront proportionnelles.

Cotation de coûts

La proposition présentant les coûts les plus bas tout en répondant aux exigences de cote minimale pour l'évaluation technique se fera assigner une pondération de 30 %. Toutes les autres propositions qui répondent aux exigences de cote minimale pour l'évaluation technique seront proportionnelles.

La cotation technique et la cotation de coûts seront toutes deux utilisées afin d'établir la cote finale, comme l'illustre l'exemple ci-dessous :

Équation 1 :

$$\text{Total Points} = \frac{\text{Bidder's Rated Score}}{\text{Highest Bidder's Rated Score}} \times 65 + \frac{\text{Lowest Bidder Price}}{\text{Bidder's Price}} \times 35$$

$$\text{Total des points} = \frac{\text{Total coté du soumissionnaire}}{\text{Total coté du soumissionnaire le plus élevé}} \times 65 + \frac{\text{Total coté du soumissionnaire le moins élevé}}{\text{Coût du soumissionnaire}} \times 35$$

Exemple :

Soumissionnaire	Total coté du soumissionnaire	Coût du soumissionnaire	Points pour les composantes techniques et de gestion	Points pour le coût	Total des points
Soumissionnaire A	80	30 000 \$	$(80 \div 90) \times 65 = 57,8$	$(30\,000 \div 30\,000) \times 35 = 35$	$57,8 + 35 = 92,8$
Soumissionnaire B	85	40 000 \$	$(85 \div 90) \times 65 = 61,4$	$(30\,000 \div 40\,000) \times 35 = 26,3$	$61,4 + 26,3 = 87,7$
Soumissionnaire C	90	35 000 \$	$(90 \div 90) \times 65 = 65$	$(30\,000 \div 35\,000) \times 35 = 30$	$65 + 30 = 95^*$

*Dans cet exemple, le soumissionnaire C sera recommandé pour l'octroi du contrat.

En cas d'égalité, la proposition qui reçoit la plus haute cote pour l'évaluation technique sera sélectionnée.